



**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00139** du **17 DEC. 2025**
Transmise en Préfecture le

Une autorisation de déclaration préalable a été **REFUSEE** à
GDER

Domicilié (e) **14 Avenue du 8 Mai 1945**
95200 Sarcelles

En vue de la réalisation : Le projet porte sur l'installation de 8 panneaux photovoltaïques noires mates en surimposition à la toiture ouest du bâtiment pour une surface de 18,48 m²

Dimensions des panneaux: 1,1m x 2,1m x 0,35 m

Hauteur maximum de saillie entre la toiture et les panneaux: 12,3 cm

L'électricité sera auto-consommé, et le surplus (~30%) revendu à ENEDIS.

Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction existante ou le profil du terrain.

Sur un terrain sis **9 Rue Ferrer et Siegfried**
Cadastré **AI284**



Villeneuve-Saint-Georges, le

17 DEC. 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage **de refus** d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **DP 94078 25 00139**
du **17 DEC. 2025** a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en
vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,